



Surgères, le 15 novembre 2022

Ma Communauté
de Communes

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 22 novembre 2022 à 18h00

Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 Contrat de développement et de transition 2023-2025 à passer avec la Région Nouvelle-Aquitaine – Autorisation de signature donnée au Président
- 1.2 Convention de partenariat relative au fonctionnement du Groupe d'Action Locale (GAL) – Autorisation de signature du Président
- 1.3 Groupe d'Action Locale (GAL) Aunis – Composition & désignation des représentants de la Communauté de Communes Aunis Sud
- 1.4 Motion proposée par l'AMF et émise dans le cadre de la loi de finances 2023
- 1.5 Participation de la Communauté de Communes Aunis Sud à la Société Publique Locale (SPL) portée par le département de Charente-Maritime

2. FINANCES

- 2.1 Révision de l'attribution de compensation de la Commune de Saint-Pierre-La-Noue
- 2.2 Révision de l'attribution de compensation de la Commune de Marsais
- 2.3 Part communautaire de Taxe d'Aménagement : Modalités de reversement de la taxe entre la Communauté de Communes Aunis Sud et ses communes membres

3. URBANISME – PLANIFICATION

- 3.1 Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud – Définition des modalités de mise à disposition du public

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 4.1 Signature d'une convention-cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Nouvelle-Aquitaine
- 4.2 Communauté de Communes Aunis Sud - Redevance d'occupation du domaine public

5. ENVIRONNEMENT

- 5.1 Candidature de la Communauté de Communes Aunis sud, porteur du service unifié « PTRE Aunis-vals de Saintonge », à l'appel à manifestation d'intérêt « déploiement des plateformes de la rénovation énergétique » du réseau France Rénov' en Nouvelle-Aquitaine pour 2023
- 5.2 Déchetterie de Saint-Médard d'Aunis – Cession de terrain à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- 5.3 Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.4 Parc Naturel Régional du Marais Poitevin - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information

- 5.5 Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN) - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.6 Syndicat Mixte de La Boutonne (SYMBO) – Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.7 Syndicat Mixte des Rivières et Marais d'Aunis (SYRIMA) - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.8 Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA) - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.9 Syndicat Mixte Eau 17 – Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.10 Cyclad - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets & Indicateurs techniques et financiers 2021 – Information
- 5.11 Modification de la composition de la commission extracommunautaire « environnement »

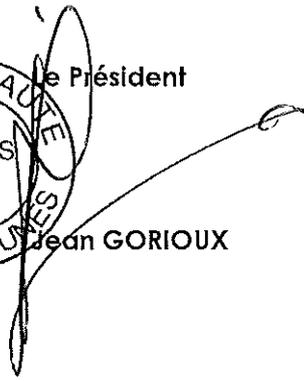
6. RESSOURCES HUMAINES

- 6.1 Affiliation du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime
- 6.2 Modification du tableau des effectifs
- 6.3 Présentation du Rapport Social Unique 2021

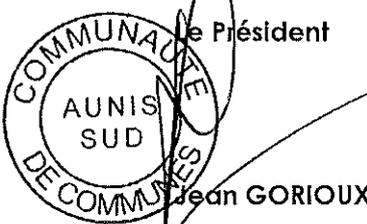
7. SPORT

- 7.1 Ecole Multisport Aunis Sud – Tarification
- 7.2 Ecole Multisports Aunis Sud – Modifications du règlement intérieur
- 7.3 Vac'en sports – Tarification
- 7.4 Vac'en sports – Modification du règlement intérieur
- 7.5 Aide aux clubs pour les moins de 18 ans - Aide aux clubs pour la formation des bénévoles & Subvention au SCS natation

8. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION



Le Président
Jean GORIOUX



COMMUNAUTÉ
AUNIS
SUD
DE COMMUNES